



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA
CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 26 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation et d'affichage : 20 septembre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à 19 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, GUEDON Mathilde, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé.

Pouvoirs : BOUVIER Gérard a donné procuration à BRODIER Lionel, GUERIN Jean-Michel a donné procuration à GIFFARD Jean-François, DBOUK Lama a donné procuration à Natacha BLANC, CORBEL Yann a donné procuration à LE TORTOREC Pierre-Yves.

Président : Madame Le Maire

Secrétaire de séance : Murielle DENIS

2022-72 Cession lot 12 ZA du Haut Danté

Rapporteur : Maryvonne KERVRANN

Vu l'avis des Domaines du 13 septembre 2022,
Vu la Commission unique du 15 septembre 2022,

Il est proposé à la vente le lot suivant :

Lot	N° parcelle	Acheteur	Superficie m ²	Prix
12	AB 187	SARL CAP'ENGE	2841	133 000 € HT

L'acquéreur pourra bénéficier de la faculté de substitution au profit de toute personne physique ou morale, après validation de la commune. À ce prix de vente du lot, seront ajoutés les frais du plan de vente et les frais de bornage du lot ainsi que les frais et honoraires du notaire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** la vente du lot n°12 de la ZA du Haut Danté,
- **d'autoriser** Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toute pièce se rapportant à ce dossier,
- **de charger** Madame le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, GUEDON Mathilde, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.



Pour extrait conforme,
Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Signé par : Christèle GASTE

Date : 28/09/2022

Qualité : Signature_1400